

Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

Le B.I.A. est un diplôme délivré par l'éducation nationale, il comprend des épreuves théoriques obligatoires et des épreuves facultatives.

Objectifs : Permettre une appréhension globale des phénomènes liés à l'aéronautique ainsi que des disciplines associées telle la météorologie. Révéler des vocations éventuelles.

Les cours de préparation au B.I.A. :

Durée : deux heures 30mn hebdomadaires les samedis après-midi (14h 17h00).

- **Météorologie et aérologie**
- **Aérodynamique, aérostatique et principes du vol**
- **Étude des aéronefs et des engins spatiaux**
- **Navigation, réglementation, sécurité des vols**
- **Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial**
- **Anglais aéronautique**

Pratique, visites et déplacements

- Tour de contrôle (selon acceptation de l'administration)
- Musée de l'air et de l'espace (1 journée dimanche 2 ou 9 février 2025)
- Initiation en vol (Les phases pratiques, vol de découverte, pourront comprendre près de **1h de vol moteur** en place avant de l'avion avec pilote qualifié ou instructeur)

Budget : 280€ cette somme couvre les frais de documentation, les vols d'initiation d'une durée d'une heure environ ainsi que les entrées au musée du Bourget et la licence jeunes ailes de la F.F.A.

Inscriptions : Peuvent s'inscrire aux cours des enfants en classe de troisième ou plus à la rentrée scolaire 2024, groupe de 24 maximum.

Renseignements inscriptions : à partir du samedi 30 avril 2024 à l'aéroclub (pas d'inscription par téléphone ou par internet).

Réunion de rentrée : **La date, l'heure et le lieu de la réunion seront communiqués par mail début juillet aux inscrits en liste principale. Présence obligatoire de l'élève et d'un adulte référent.**